



## **Compte-rendu du CSA de la DI du Grand-Est du 13 février 2024 :**

Dès l'entrée en matière, la CFDT dans sa liminaire (ci-dessous) interpelle le Président concernant les pertes d'effectifs de la DIGE (cf. point 1 examen des ER 2024) et l'inscription à l'ordre du jour de certains points urgents à traiter (cf. les questions diverses).

Cet ordre du jour comprend 7 points et un 8ème reprenant les questions diverses, qui comporte lui-même 4 sujets, autant vous dire que le ton est donné et qu'il va donc falloir s'accrocher !! Alors c'est parti !

L'ensemble des OS demande que l'article 14 du RI soit mis en œuvre, même si les ER (emplois de référence) ne sont plus soumis à vote. Le Président indique qu'aujourd'hui les ER seront soumis à vote mais qu'en vertu de l'article 48 (ER ; thème non repris dans les procédures de votes) il n'y aura pas de reconvoque de l'instance en cas de vote négatif.

### **1. Les sujets soumis à vote**

- le PV du CSA du 23/11/2023 est adopté à l'unanimité
- les emplois de référence (ER) 2024 :

Le Président annonce une bonne nouvelle !! Suite au CSAR du 08/02/24 la Directrice Générale a revu sa copie et le Grand-Est ne rendra pas 12 mais 10 ER pour 2024 : 8 emplois AG/CO (SND2R, RI) et 2 emplois SU (1 BSI Saint-Avold, 1 BSI Strasbourg)

La CFDT indique que les agents se posent beaucoup de questions sur leur avenir, qu'ils n'ont plus les moyens d'exercer correctement leurs missions, et qu'il existe une vraie perte de sens. Les douaniers sont blasés. La situation n'est plus tenable ni acceptable.

Le Président M. Martinez, partage l'analyse des représentants du personnel (RP). La DIGE a rendu 80 emplois en 4 ans, et il admet que les sous-effectifs ont toujours existé et existeront toujours. L'Administration souhaite réduire les problèmes d'effectifs (organisation de concours locaux), et pour s'en sortir il faudrait stopper les mutations et bloquer la mécanique, ce qui n'est pas possible.

Le manque d'attractivité est commun à d'autres administrations dans le Grand-Est. Il faut continuer notre effort de recherche d'attractivité, il faut faire rayonner la Douane au travers des forums métiers, dans les écoles. Le Président ajoute que les moyens matériels et humains sont fonction des infrastructures (portuaires, ou aéroportuaires) et que l'on est donc pas prioritaires.

Les RP CFDT ajoutent que l'on ne doit pas être résigné pour autant. Ils font remarquer que les résultats de notre DI sont bons et que cela ne tient qu'à la volonté des agents qui ont à cœur de bien faire leur métier. De plus, bien souvent, les collègues forment beaucoup d'agents en sortie de stage qui ensuite ne restent pas et partent pour d'autres régions.

**Vote CONTRE à l'unanimité.**

## **2. Les Jeux Olympiques de Paris 2024**

Les JO se dérouleront du 24 juillet au 11 août avec 2 cérémonies : les 26 juillet pour l'ouverture et le 11 août pour la clôture.

Les jeux paralympiques seront du 28 août au 6 septembre.

La sécurité intérieure est dévolue aux policiers et gendarmes. Le rôle de la Douane est la sécurité des marchandises. Cela comprend :

- la lutte contre les prohibitions, la contrebande (alcools et tabacs) et les contrefaçons.
- l'aide à l'AT du matériel des athlètes.
- et l'action de garde frontière.

Elle doit donc assurer une présence variable selon les sites qui ont été répartis en 3 catégories :

- Paris et l'Ile de France : 100 %
- les DR où ont lieu des compétitions : Haut de France, PACA
- les autres DR sans site de compétitions

Pour la DIGE, toutes les unités SU seront mobilisés à hauteur de 50 % du 24/07 au 11/08, ils auront une prime particulière versée quelque-soit la présence ou non de l'agent, il s'agit d'une prime pour l'ensemble de l'unité.

La CFDT fait remarquer que le taux de disponibilité pour le CODT est de 80 % ce qui risque d'être difficile à tenir.

Aucun service OP/CO ne sera concerné par le taux de disponibilité de 50 % dans le cadre des JOP 2024.

## **3. Le Bilan de la Performance**

Présentation de ce bilan par la Cheffe de PPCI. Les résultats sont bons : meilleurs années depuis 7 ans en stupéfiant ; bonne année en matière de contrefaçons et tabacs ; légère baisse en matière de saisie d'armes et d'infractions fiscales.

Le Président indique que les indicateurs ne sont pas une fin en soi. Ils sont le reflet d'une activité et donnent une vision de l'activité dans le Grand Est. Il rappelle la fin des objectifs au niveau de DR, qui sont examinés au niveau DI au global. Il tient à saluer les efforts des agents du Grand Est et reconnaît leur implication et leur professionnalisme.

## **4. Le transfert des missions fiscales**

Une réunion a eu lieu le 29/01/2024 pour faire un point avec les agents. Il y aura peut-être un report mais pour l'instant le service se prépare selon le calendrier prévu. C'est un projet d'envergure avec :

- fin de la gestion de la TICPE probablement assurée par les 13 ou 14 personnes retraitables.
- l'arrivée de la gestion des frais de déplacement (mission et déménagement) – centralisation de la gestion de chorus DT. La volonté est d'avoir une gestion de qualité de cette mission. Le futur service est calibré pour 35 agents.

L'accompagnement des agents se fera jusqu'à fin 2026. D'ores et déjà, une équipe projet a été constituée et tient des réunions hebdomadaires (déjà deux réunions).

Quelle attente face à la Task Force évoquée dans certaines réunions ? Dans un premier temps, l'équipe projet établit la construction de l'armature du dispositif, comme le recensement des tâches (formation, outil, communication, recrutement, mise en place task force...). L'équipe projet construit le « squelette », la structure alors que la Task Force se chargera de « l'habillage ». Ce projet s'inscrit dans la durée.

Interrogé sur le positionnement de la CARCOC (cellule de ciblage du SND2R), le Directeur du SND2R rappelle son utilité, et indique qu'une mise à jour de l'organisation liée à l'arrivée du nouveau chef de pôle (Mme Danko) sera faite. La CARCOC dépendra du Pôle fiscalité.

La CFDT intervient sur la question des switchs : sont-ils possibles dans un service en sous-effectifs ?

Ils le sont uniquement si quelqu'un doit partir et peut être remplacé. Il y a fongibilité entre B et C mais pas entre les B et les A. Dans le principe c'est simple mais dans l'application cela l'est beaucoup moins. Cela nécessite une analyse de la DG au cas par cas.

## **5. Retour sur la situation à Vatry pendant Noël 2023**

Philippe REYNAUD, nouveau directeur à Reims, expose les faits : immobilisation de l'avion et des passagers dans la zone sous la responsabilité de la douane. La situation a été exceptionnelle, il a fallu maintenir sur site 300 personnes. La Douane a tenu son rôle sur les 4 jours, la médiatisation a été importante. Cela a nécessité des renforts de la DR de Reims mais aussi de la DR de Nancy.

Le retour d'expérience avec :

-la préfecture : reconnaissance d'une bonne collaboration entre les services, mais manque d'un plan de crise.

Le préfet va en mettre un en place avec association de la douane.

-la DG : retour d'expérience , mise en place de plan de crise également avec réseau 3, travail sur aspect métier avec réseau 2. La douane est allée au delà de nos compétences et nous allons reposer les missions de chacun.

Une FSS exceptionnelle de la DR de Reims s'est tenue le 18/01/2024.

**La CFDT** demande qu'un retour d'expérience soit aussi fait avec les unités Nancy et Saint Avold qui ont participé.

Il est à noter que c'est la Protection civile qui a pris en charge les besoins des passagers et des douaniers. L'administration n'a rien prévu ni en matériel et en nourriture pour ses agents. De plus, les remerciements de la DR de Reims se sont concentrés sur les agents de sa direction, les agents de la DR de Nancy sont les « oubliés » même si la volonté était de n'écarter personne.

**Le Président DI reconnaît que des** réponses émergent via le retour d'expérience. Il ne sera jamais possible de tout prévoir. Il convient de formaliser le processus de gestion de crise. La Douane est souvent mal préparée aux situations de crise comme la police ou la gendarmerie, il va falloir se rapprocher des administrations partenaires. Il faut redéfinir le « qui fait quoi ».

## **6. Bilan de la FP 2023**

Le nombre de jour de formation par agent est nettement en chute : on est passé de 6,6 jours en 2021, puis 8,2 jours en 2022 pour descendre à 5,3 jours en 2023.

Cela s'explique par les formations Mélusine sur lesquelles l'agent n'a pas la possibilité de poser ses questions et d'échanger, mais aussi en raison des formations qui ne traitent plus des fondamentaux.

Le bilan est le suivant :

-Bilan acceptable en fonction des ressources à la FP

-Formation pour des cadres sur le recours professionnels, bon retour/ bon travail qualitatif

-Formation article 60, calendrier plus détendu et nombre de formateur occasionnel au sein de la DI appréciable,

Un nouvel applicatif en remplacement de CLAF est à venir, bientôt présenter par la DG. Il y a beaucoup d'attente des services de formation en terme de gestion.

## **7. La campagne DUERP 2024**

Le recueil des risque se fait de manière exhaustive cette année par cadre de proximité. Il existe une réévaluation de tous les risques (référentiel plus réduit) pour simplifier l'exercice et approche plus intéressante, apparition de l'application PREV'ACTION ( Formation AP et des cadres) Il impose de nouvelles rubriques permettant de regrouper des risques et donc les rendre plus lisible. L'outil permet l'intégration des risques au fil de l'eau, et un nouveau risque peut créer à tout moment comme il peut disparaître à tout moment.

La **CFDT attire l'**attention sur le fait de ne pas trop réduire nos risques. L'outil ne doit pas dicter nos DUERP. Il est répondu que la diminution est surtout sur la forme.

## **8. L'Observatoire Interne 2024**

La DIGE a un taux de réponse de 36,4 % de réponses . La remise des résultats se fera fin avril 2024 aux responsables de la DI GE. La CFDT pense que les agents boycottent car rien ne change.

De plus, il faut absolument que du temps soit aux agents pour y répondre car on remarque moins de réponse en cat C et en les SURV ; Il est moins facile pour eux de répondre par internet.

## **9. Les questions diverses**

→ Pérennisation du bureau de Vatry

Il y a un rebond chez l'expressiste chinois mais le trafic très hiératique. Aujourd'hui la DI GE a lancé un moratoire sur le bureau de Vatry. Un bilan sera fait fin 2024 car aujourd'hui il existe toujours des problèmes de trafic. Les prévisions de tonnage sont en hausse pour 2024, la dynamique est très positive. Il faut revoir les conditions de travail.

→ Format de la brigade de Vatry

Le régime BSE apporte plus de souplesse (cumul possible de 60h d'avance contre 40 en BSI) et possibilité de services longs. La DR de Reims va expertiser le projet

→ Classification de la résidence de Thionville en résidence déshéritée

Il convient d'approfondir le sujet. Le Président a demandé le classement de la résidence déshéritée pour toute la Moselle. Sur Thionville, il existe un gros souci de logement, la Masse de Metz doit réhabiliter des logements pour augmenter l'offre.

La DR de Nancy doit analyser la proposition.

→ autres questions diverses

- les lettres de félicitations aux agents : il n'y a pas d'harmonisation, c'est une coutume plus qu'une réglementation, pas de chiffres ou de quantités, ni de barème. Tout est à la main du DR puis du DI quand les affaires très importantes.
- Les travaux de Metz BSI : ils sont engagés et l'intégralité du bâtiment va être rénovée. Sur la partie relogement, l'étude est toujours en cours.
- FACVA : lancement des propositions pour les nouveaux projets. La remontée à la DI est pour le début avril
- dotation des représentants du personnel en ordinateurs portables : un recensement doit être fait.
- Le 1/4 d'heure chauffeur : réglementairement cela dépend des directeurs régionaux et ce n'est pas de la compétence du DI. Le sujet sera évoqué dans les FSS. Recherche uniformisation. Grande incitation auprès des DR.

Vous savez tout ou presque !! Prochaine échéance DI : FS CSA le 13 mars 2024.

**Vos représentants CFDT en FS CSA DI Grand-Est :**

| <b>Titulaires</b>  | <b>Suppléants</b>  |
|--|--|
| 1. Nathalie GALLOIS : (DR Nancy)<br><a href="mailto:nathalie.gallois@douane.finances.gouv.fr">nathalie.gallois@douane.finances.gouv.fr</a> | Jonathan BRULEFER : (DR Reims)<br><a href="mailto:jonathan.brulefert@douane.finances.gouv.fr">jonathan.brulefert@douane.finances.gouv.fr</a> |
| 2. Mailys PRODHON : (DR Reims)<br><a href="mailto:mailys.prodhon@douane.finances.gouv.fr">mailys.prodhon@douane.finances.gouv.fr</a>       | Catherine LOUF (DR de Mulhouse)<br><a href="mailto:catherine.louf@douane.finances.gouv.fr">catherine.louf@douane.finances.gouv.fr</a>        |
| 3. Frédéric VILAIN : (DR Mulhouse)<br><a href="mailto:frederic.vilain@douane.finances.gouv.fr">frederic.vilain@douane.finances.gouv.fr</a> | Aurélien BREMONT<br><a href="mailto:auelien.bremont@douane.finances.gouv.fr">auelien.bremont@douane.finances.gouv.fr</a>                     |
| 4. Lucas GUILLIER : (DR Reims)<br><a href="mailto:lucas.guillier@douane.finances.gouv.fr">lucas.guillier@douane.finances.gouv.fr</a>       | David GUERARD<br><a href="mailto:david.guerard@douane.finances.gouv.fr">david.guerard@douane.finances.gouv.fr</a>                            |

Nos experts pour cette séance :

Robert MULLER (SND2R) et Marie-Luce LAHEURTE (DR Strasbourg) et on les en remercie.



## **CSA de la Direction Interrégionale du Grand-Est du 13/02/2024 : Déclaration liminaire CFDT**

Monsieur le Président, cher(ères) collègues,

Il ne se passe pas une seule instance de dialogue sociale sans que les effectifs ne soient au centre de nos discussions. Nous cherchons sans relâche des solutions pour rendre notre territoire attractif, à grand renfort de com' parfois et pour des résultats, ne nous leurrerons pas, assez peu convaincants.

Et pourtant, nous constatons, avec une certaine amertume, que les paroles ne sont pas toujours suivies d'effets : y aurait-il un double discours ?

En effet, quand la CFDT demande, un peu naïvement peut-être, d'inscrire à l'ordre du jour, pourtant soutenue par ses camarades des autres OS, certains sujets qui demandent une réflexion urgente, il nous est répondu, que l'administration ne possède pas de fiches mémo pour pouvoir engager les échanges. Ah bah zut alors ! Nos sujets seront donc évoqués aux questions divers.

L'administration souhaiterait-elle le non remplacement des effectifs pour mieux rendre les emplois que Bercy nous impose ? Après le non remplacement des départs en retraite, va t-on vers un non remplacement des emplois vacants ?

Cette stratégie a été présentée à la DG lors du dernier CSAR du 08 février où par un tour de passe-passe Mme la Directrice Générale essaie de nous convaincre que la perte de 132 emplois de référence pour 2024 n'est pas si grave puisque 48 emplois sont créés. Le bilan est tout de même très inquiétant puisque l'administration des douanes perd tout de même 84 emplois au final. A priori la Directrice générale serait revenue sur ce mode de calcul !!

Vous n'êtes pas sérieux, Monsieur le Président ?! À l'heure où l'administration ne propose aucune solution à des conditions de travail inefficaces, les sujets importants sont toujours urgents à traiter :

- locaux inexistant à Vatry co alors qu'un nouvel agent arrive au TAM très prochainement (c'est une bonne situation pour l'inciter à rester)
- manque d'effectifs à Vatry Su, alors qu'un passage en services longs et de BSI en BSE réglerait ce problème d'effectifs, devons-nous prendre à nouveau des exemples pour souligner l'urgence de la situation notamment à l'approche des JO ?
- et tous les services de la DIGE qui souffrent drastiquement de ce manque d'effectifs. Pour exemple , la brigade de Thionville BSI, unité importante de la DR Nancy, voit son effectif tomber à -15 agents et se retrouve dans l'obligation de supprimer une équipe faute de « soldats ».

.....vous nous répondez que vous n'avez pas eu le temps de réaliser vos fiches bristol !

L'administration est-elle à ce point ignorante de nos métiers, qu'elle craint d'engager une discussion sur des problématiques fonctionnelles sans avoir potassé l'ensemble des notes administratives dans bientôt feu DANA ?

N'ayez-pas peur de nous Mr le Président, nous ne faisons que chercher des solutions pour nos collègues, dans une douane qui se disloque petit à petit devant nos yeux impuissants. Nous sommes de votre côté dans ce combat des effectifs.